

56
n° département

LE FAQUET
commune



KERDUDOU
adresse ou lieu-dit

PONTIVY
arrondissement

LE FAQUET
canton

MANOIR
dénomination et titre de l'œuvre

35 01
matricule

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/50 000°

feuille : ROSTRENEN

Lambert : 1

X 16360

Y 05910

Cadastre

année : 1827

section : B2

parcelle : 810

année :

section :

parcelle :

Propriétaire : Baillon (bâtiment nord) et Dreval (bâtiment sud)

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : 13 août 1965

par Y. DAUTIER, G. LEFORT et D. MOIREZ

revu le : 21 avril 1969

par P. BOISSE et J. CADIOU

LE FAOUE

KERDUDOU

MANOIR

H I S T O R I Q U E

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION (dates, constructeurs, architectes)

- Bâtiment Ouest en deux parties d'époques différentes :
 - à droite, partie fin XV^e - XVI^e siècle.
 - à gauche, partie XVIII^e siècle.
- Bâtiment Nord daté 1708 (linteau de fenêtre, façade Sud).
- Bâtiment en ruines au Nord-Ouest, du XVII^e - XVIII^e siècle.
- Puits daté 1861

REMANIEMENTS - RESTAURATIONS

PROPRIETAIRES SUCCESSIFS

- 1426 : Jehan JOCE (enquête).
- 1481 : Marc Kerdudou (montre)
- 1536 : N... de Kerourhin (selon Galles) ; sieur de RAVELLO (?) selon De Laigue).
- 1540 : Ch. LE BOEUF (aveu).
- 1547 : Yvon de KEROURCHIN (aveu)
- 1556 : Jacques LE BOEUF (aveu)
- 1716 : Guillaume Colombar LE ROUSSEAU, Seigneur du Diarnelez (A. D. Morbihan; B 2 325).
- 1781 : J.-Bapt. Paul HAMON, chevalier Seigneur des Roches de Bournay, succédant au Marquis de Maupéou (Ibid. B 2 304 ET B 2 392).
- cf. également De Laigue, Galles, op. cit. et A. D. Loire-Atlantique, B 1426)

D'après un aveu de 1684, le manoir de Kerdudou était tenu à domaine congéable par l'abbaye cistercienne de Langonnet (cf. David, op. cit., p. 241).

07.56.057 000 0000 35.01.00.00 0011

LE FAOUE

KERDUEOU

MANOIR

DESCRIPTION EXTERIEURE

SITUATION.

Deux maisons anciennes bâties en équerre au Sud-Ouest du hameau.
Au Nord-Ouest, autre bâtiment ancien en ruine.
Puits au centre.

ETAT ACTUEL

1) BATIMENT OUEST

Plan rectangulaire avec appentis à l'Ouest.
Deux niveaux (Rez-de-chaussée et étage).
Toit en bâtière, souches de cheminée de pignon (souche supprimée au Nord).
Bâtiment en deux parties d'époques différentes.

Facade principale à l'Est.

Trace de reprise verticale visible au centre ; appareil et ouvertures de style différent de chaque côté.

A droite ; partie la plus ancienne (fin XV-XVIème)

Petit appareil assez régulier rejointoyé récemment.

Ouvertures :

Au rez-de-chaussée : à gauche, porte en arc brisé chanfreiné, à double rouleau jusqu'au sol. Arc de décharge à claveaux à l'extrados.

A droite, deux petites meurtrières.

A l'étage : deux fenêtres : celle de droite rectangulaire, à linteau monolithe, meneau et traverse (moitié droite disparue).

Celle de gauche remaniée (autrefois en arc brisé comme on le voit à l'intérieur) ; linteau monolithe chanfreiné et encadrement analogue à celui de la porte du rez-de-chaussée.

LE FAOUE

KERDUDOU

MANOIR

A gauche, partie plus récente (XVIII° ?).

Appareil plus grand, régulier, assise appareillée.

Ouvertures :

Au rez-de-chaussée ; fenêtre rectangulaire simple à linteau monolithe et porte probablement surélevée : cf. niveau des griffes à la base des piédroits chanfreinés ; ancien linteau en anse de panier, à claveaux au-dessus du linteau actuel droit et monolithe.

A mi-étage : à droite, petite fenêtre rectangulaire à encadrement chanfreiné.

A l'étage ; à gauche, large fenêtre à linteau monolithe et encadrement chanfreiné.

FACADE OUEST

Au rez-de-chaussée : porte rectangulaire murée dans la partie XVIII° siècle.

A l'étage : ouverture rectangulaire moderne dans la partie XV-XVI° siècles.

Pignon Sud.

Bel appareil régulier : chaînages d'angles ; rampants appareillés en lits horizontaux. Souche de cheminée simple, bien appareillée.

Boutisses à l'angle Sud-Ouest du bâtiment.

BATIMENT NORD.

Plan rectangulaire avec pavillon d'escalier rectangulaire saillant au Nord ; décentré vers l'Ouest.

Toits à deux versants (maison et escalier).

Souches de cheminée sur le pignon Est.

Deux niveaux (Rez-de-chaussée - Etage).

Facade principale au Sud

Appareil moyen, régulier.

Corniche par incurvation.

Ouvertures régulières.

- Au rez-de-chaussée : à gauche, porte en plein cintre à linteau en deux parties et encadrement chanfreiné (murée).

LE FAOUE

KERDUDOU

MANOIR

A droite, fenêtre rectangulaire à linteau monolithe et encadrement chanfreiné.

A l'étage : à gauche, petite fenêtre rectangulaire à linteau monolithe décoré d'une accolade et montants chanfreinés.

à droite, fenêtre : identique à celle du rez-de-chaussée et dans le même axe ; linteau daté de 1708.

Facade postérieure au Nord.

Appareil moins régulier.

- Pavillon d'escalier éclairé de deux meurtrières chanfreinées et rampants appareillés sommés d'un fleuron en granit à quatre branches transversales.
- A l'Est de l'escalier, porte rectangulaire à linteau de bois et montants appareillés ; ébrasement intérieur en plein cintre.

PIGNON EST.

Appareil régulier ; chaînages d'angles ; rampants appareillés en lits horizontaux.

Dans la partie rampante, deux petites ouvertures rectangulaires à encadrement chanfreiné : celle de droite est décorée d'une double accolade sur le linteau. Belle souche de cheminée bien appareillée, couronnée d'une simple corniche à larmier.

3) AUTRE BATIMENT ANCIEN.

XVII-XVIII^e siècles -

En ruines, au Nord-~~Est~~, le long bâtiment rectangulaire, avec escalier extérieur en pierre plaqué contre la façade Nord.

Belle souche de cheminée sur le pignon Nord. Appareil régulier ; 4 pierres faîtières au-dessus de la corniche à larmier.

Ouvertures anciennes à encadrement chanfreiné.

07.56.057 0000 000 35.01.00.00 0011

LE FAUET

KERDUDOU

MANOIR

A l'Ouest de ce bâtiment en ruines, Puits circulaire en granit :

Base moulurée.

Margelle circulaire monolithe.

Supports du treuil grossièrement sculptés de gorges et de tores moulurés.

Au sommet, dalle monolithe en forme de trapèze et gravée de deux inscriptions :

Face Ouest : Jamet 1861

Est : Courant 1861

Près du puits, auge informe en granit.

07.56.057 0000 000 35.01.00.00 0011

LE FAOUE

KERDUDOU

MANOIR

DESCRIPTION INTERIEURE

ANALYSE.

1) BATIMENT NORD.

Une pièce par niveau.

A chaque étage, cheminée monumentale, de forme et de décor identiques.

- linteau monolithe à crossettes.
- consoles simples moulurées.
- Piédroits appareillés, chanfreinés et amortis par un motif en console.

Escalier.

A vis, à granit, appuyé sur un mur en maçonnerie.

- Marches à revers délardé.
- Charpente ancienne.

Porte d'accès à l'étage : rectangulaire à encadrement chanfreiné, au linteau porté par des corbelets.

Ancienne menuiserie composée de panneaux verticaux à chevilles de bois.

Gonds de bois pivotant dans le linteau de bois qui double celui de pierre à l'intérieur (même type de porte au manoir du Gouléis en Langonnet).

2) BATIMENT OUEST.

A l'étage, dans l'ancien pignon Sud, ouverture trilobée à encadrement de granit.

LE FAOUE

KERDUDOU

MANOIR

D O C U M E N T A T I O N

- - - - -

BIBLIOGRAPHIE

- DAVID (A.,C.S.SP.). Notre-Dame de Langonnet.Paris, Courtrai, 1936.cf; p. 241.
- JUGE (Colonel). Notes sur le Diarnelez (Commune du Faouët), dans Bull. Soc. polymathique Morbihan, 1924, p. 100.
- LAIGUE (Comte R. de). La Noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles. réformations et montres, supplément, p. 7, 8, 9.

ARCHIVES

Archives Départementales du Morbihan.

Série B : voir B 2 214, 2 340, 2362 ;

surtout :

B 2 304 (1778 - 1781) : appropriation des terres et seigneuries du Diarnelez, Kerdudou, Bodès et Kerandraon, s'étendant sur les paroisses du Faouët, de Gourin, et de Langonnet, au profit de messire J. Bapt. Paul Hamon, chevalier, sieur des Roches de Bournay, garde du corps de Monsieur, frère du Roi, qui les avait acquises de René Théophile de Maupéou, seigneur de Sablonnière, Phulleriguen, Rosmellec, Le Quilliou, etc...

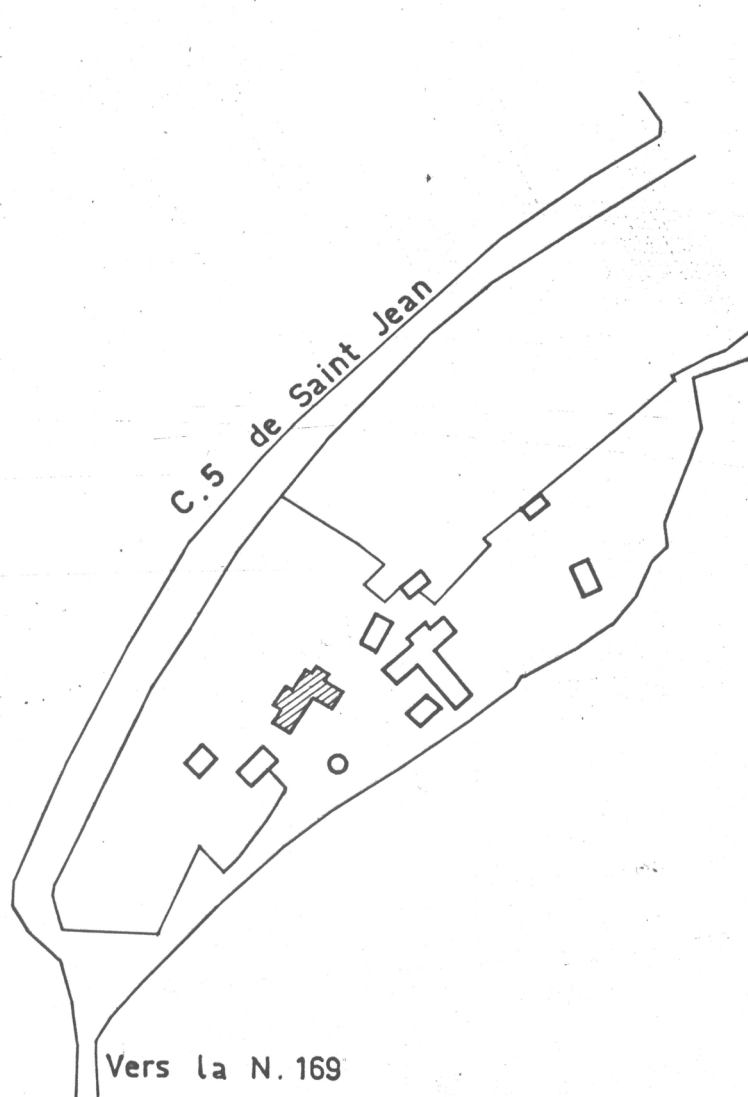
B 2 392. Acte du 19 février 1781 passé à Paris, par lequel J.-Bapt. Paul Hamon des Roches acquiert les terres et seigneuries du Diarnelez..., Kerdudou etc, avec toutes leurs prééminences, fiefs, droits casuels et féodaux...

GALLES, Dictionnaire des terres nobles du Morbihan, manuscrit, s.d. (XIX^e siècle), t. II (Kerdudo).

Archives Départementales de Loire-Atlantique

B 1 426 : aveux et dénombrements de terres...concernant le lieu et manoir de Kerdudou possédé par Ch. Le Beuf et Catherine de Lescoët son épouse, veuve de S. de Kerourchin (1540), Yvon Kerourchin (1547), J. Le Boeuf (1556).

LE FAQUET
Maison à Kerdudou
Cad. 1827
Sec. B₂
Ech. 1/2500



LE FAOUET - 56

MANOIR A KERDUDOU

Table des Illustrations
Documents photographiques

Vues extérieures

1	Vue générale des bâtiments	70.56.234.V
2	Vue d'ensemble prise du Sud	66.56.1342.Z
3	Vue d'ensemble prise du Nord	66.56.1345.Z
4	Vue du pavillon d'escalier au Nord	66.56.1344.Z
5	La partie ancienne	66.56.1343.Z
6	Le puits daté	66.56.1346.Z

Vues intérieures

7	Escalier	70.56.232.V
8	Cheminée au rez-de-chaussée	70.56.233.V

07.56.057.0000.000.35.01.00.00.00II

LE FAOUE 56

MANOIR A Kerdudou

Vue générale des bâtiments

Cliché DAGORN

70.56.234 V



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0011

LE FAOUE

MANOIR à KERDUDOU.

Vue d'ensemble prise du Sud.

Cliché LEFORT
66.56.1342 Z.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0011

LE FAQUET

MANOIR à KERDUDOU

Vue d'ensemble prise du Nord.

Cliché LEFORT

66.56.1345 Z.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0011

LE FAOUE

MANOIR à Kerdudou

Vue du pavillon d'escalier au Nord.

Cliché LEFORT

66.56.1344 Z.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0011

LE FAOUET

MANOIR à Kerdudou

Vue de la partie ancienne.

Cliché LEFORT
66.56.1343 Z.



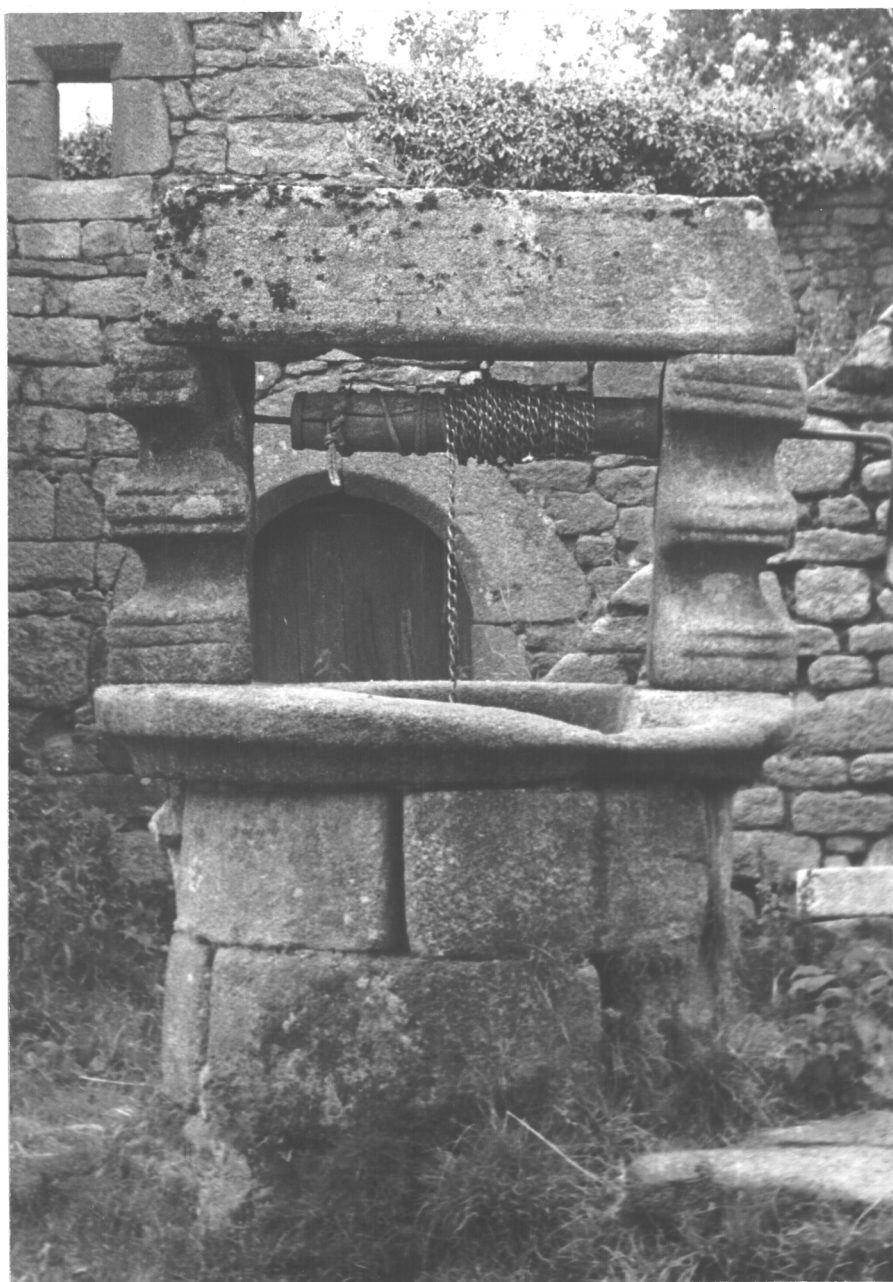
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0011

LE FAOUE

MANOIR à Kerdudou

Vue du puits daté.

Cliché LEFORT
66.56.1346 Z.



07.56.057.0000.000.35.01.00.00.00II

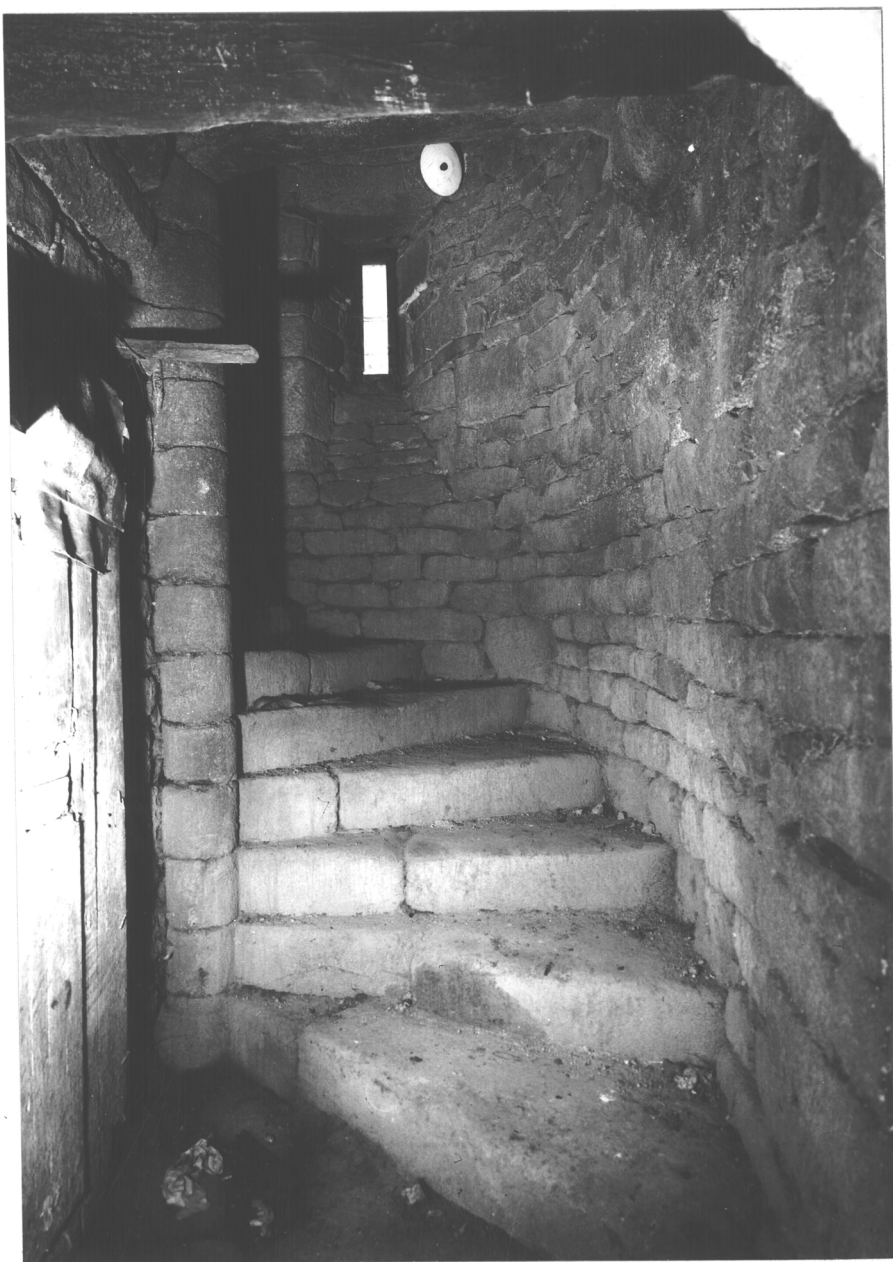
LE FAOUET 56

MANOIR A KERDUDOU

Escalier

Cliché DAGORN

70.56.232 V



07.56.057.0000.000.35.01.00.00.00II

LE FAOUE 56

MANOIR A Kerdudou

Cheminée au rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

70.56.233 v

